

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JANVIER 2015

Le 06 janvier 2015 à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, Joël DEROUIN, Françoise FORGEARD, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER, Sonia QUENTIN, Christelle COLAS, Laurent COEURET

Etaient absents excusés : René COSNARD, Peggy MALABRY

Date de convocation : 31 décembre 2014

Date d'affichage des décisions : 9 janvier 2015

Denis MORTIER a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2014

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 02 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

1. TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAL – DEVIS BROSSIER

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le devis de l'entreprise BROSSIER accepté lors du conseil municipal du 3 juin 2014, l'a été pour un montant de 6.788,76 TTC sans les options, réalisées à ce jour.

Afin de pouvoir régler la facture correspondante, il convient de délibérer pour accepter le devis options compris, soit 7.779,42 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Mr le Maire à signer le devis BROSSIER n° 14050127 pour un montant de 7.779,42 € TTC

2. CONTRAT AGENT ADMINISTRATIF

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a délibéré le 7 octobre 2014 pour approuver l'augmentation de 2 heures hebdomadaires au contrat de l'agent administratif, le passant à 17h.

Le 19/12/2014, le Comité Technique Paritaire a rendu un avis favorable. Mr le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer afin de supprimer le poste d'agent administratif de 2è classe pour 15h/semaine, et de créer un poste d'agent administratif de 2è classe pour 17h/semaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide la suppression du contrat de l'agent administratif de 15h et le remplace par un contrat de 17h hebdomadaires.

3. CONTRAT DE L'AGENT TECHNIQUE

Mr le Maire propose au Conseil Municipal, une réflexion sur l'avenir du contrat de l'agent technique en charge du ménage des locaux administratifs et de la gestion des locations de la salle polyvalente.

Après discussion, le Conseil Municipal demande à Mr le Maire de se renseigner sur les différents types de contrats qui permettraient une formation et une évolution pour l'agent technique sans que ce contrat soit forcément pérenne. Le Conseil Municipal propose également de mieux accompagner l'agent technique dans ses tâches, en lui établissant des fiches de travail et d'horaires.

4. PANNEAUX DE SIGNALISATION - DEVIS

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal, les devis reçus pour l'investissement en panneaux de signalisation (travaux, stop, direction, parking handicapés, sécurité enfants, miroirs) :

LACROIX pour un montant de 1.773,64 € TTC

SIGNALETIQUE VENDOMOISE pour un montant de 2.439,48 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, autorise Mr le Maire à signer le devis LACROIX pour un montant de 1.773,64 € TTC.

5. REMBOURSEMENT FRAIS DE L'AGENT TECHNIQUE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal, que l'agent technique a suivi une formation « certiphyto » de deux jours concernant l'achat et l'utilisation des produits phytosanitaires. Il convient de prendre en charge les deux repas de cette formation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Mr le Maire à procéder au remboursement des frais de repas de l'agent technique pour un montant de 26€.

6. QUESTIONS DIVERSES

Travaux de voirie

Les travaux de réfection des chemins, à savoir le reprofilage d'une partie de la VC216, VC 103 et VC6 se feront durant le premier trimestre 2015, lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Logement communal 5 rue des écoles – Devis gouttières

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les gouttières du logement communal sont en mauvais état et doivent être changées afin d'éviter des problèmes d'infiltration.

Mr le Maire a reçu un premier devis de la Ste SAMSON pour un montant de 4.837,24 € TTC (56 mètres linéaire de gouttières).

Après discussion, le Conseil Municipal demande à Mr le Maire d'obtenir d'autres devis auprès des Ste VERON, LAUDE et DESILES.

Prochains conseils mardi 3 février 2015

Mardi 3 mars 2015

La séance est levée à 21H45

BREBION Patrick	
COEURET Laurent	
COSNARD René	Absent excusé
DEROUIN Joël	
DROUET Dominique	
FORGEARD Françoise	

COLAS Christelle	
MALABRY Peggy	Absente excusée
MORTIER Denis	
MORTIER Sébastien	
QUENTIN Sonia	